



Madame Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur, de
la Recherche et de l'Innovation
1, rue Descartes
75005 Paris

Paris, le 15 avril 2021

Objet : Organisation des examens des étudiants en BTS

Madame la Ministre,

Depuis plusieurs semaines, les étudiants en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) se sont mobilisés pour interpeller les pouvoirs publics sur le déroulement de leurs épreuves finales de deuxième année.

En effet, malgré la pandémie et alors que l'essentiel de l'enseignement s'est déroulé en distanciel, il est demandé aux étudiants de se rendre physiquement dans les centres d'examen. Leur présence est obligatoire et aucune session de rattrapage n'est prévue. Cette obligation, sans alternative prévue pour les étudiants malades, est incompréhensible au vu de la crise sanitaire qui frappe notre pays.

Comment expliquer à ces étudiants, qui ont été isolés depuis un an, que leur présence physique est soudainement indispensable, au mépris du risque que cette injonction fait peser sur leur santé ? Comment s'assurer que ces sessions d'examens, qui se dérouleront dans des salles bondées et peu aérées, ne deviennent pas de futurs *clusters* ? Quelles garanties sont fournies par le ministère ?

De plus, madame la Ministre, rien n'est prévu pour les candidats ayant été testés positifs au Covid. Les mêmes exigences de présence à l'examen leur sont imposées. Une telle politique met en danger de manière inacceptable les étudiants en BTS. Face à la menace d'une note nulle, sans aucune alternative que la perte de leur année, il est possible que plusieurs étudiants choisissent de participer aux examens malgré un test positif ou en étant cas-contact.

À cette situation déjà intolérable, s'ajoute le mépris scandaleux des autorités académiques. Le collectif BTS en détresse a ainsi publié un échange de mail avec le rectorat de l'académie de Strasbourg. Interrogé par un étudiant sur la marche à suivre en cas de test positif au Covid, le gestionnaire des BTS répond : *« Lorsqu'on est déclaré Covid positif vous savez bien que vous êtes censé rester isolé (et si vous êtes malade, je ne vois pas comment vous réussirez de toute façon à vous déplacer et à composer, ce virus vous achève si je peux me*



permettre). Toute absence est éliminatoire au BTS. À ce jour il n'y a pas de session de rattrapage ».

De tels propos sont inacceptables. Ce n'est pas le virus qui « achève » les étudiants. Ce sont les décisions erratiques, sans aucune anticipation pour une situation qui dure pourtant depuis un an, la sourde oreille méprisante des autorités académiques et le manque total de bon sens de l'administration qui portent le coup de grâce à un monde étudiant déjà fortement frappé par la crise.

Madame la Ministre, par la présente, nous vous demandons solennellement d'ouvrir la possibilité aux étudiants en BTS de valider leur cursus en contrôle continu ou – *a minima* – d'organiser une session de rattrapage ouverte aux étudiants testés positifs ou cas-contact qui ne souhaitent pas prendre le risque de contaminer ou d'être contaminés par leurs camarades.

Nous vous prions de bien vouloir examiner cette situation avec attention et nous informer des suites que vous voudrez bien y apporter.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Thomas Dossus
Sénateur EELV du Rhône

Monique de Marco
Sénatrice EELV de la Gironde